



Nouvel Elan N°64

www.mairie-chezysurmarne.fr

Joyeuses fêtes



Conçu et réalisé par la commune de Chézy sur Marne

Sommaire

Elections Page 3

- Elections Municipales ... Mars 2014
- Conseil Communautaire

Informations générales Page 4-7

- Région Picardie
- Département - Schéma Directeur d'Aménagement Numérique
- Réseau de bornes de recharge électrique
- Tournée de Conservation cadastrale
- Signalétique sur le village
- Renouvellement du matériel
- Syndicat du collègue
- Résultat de la chaîne téléphonique
- Installation d'une puce sur les poubelles

Travaux Page 8-11

- Travaux Route de la Marne
- Enfouissement et mise en sécurité réseau électrique hameaux de la Queue
- Travaux SNCF
- Sirène d'alerte
- Travaux Hydrovitecoles
- Mur de soutènement rue de la Houlotte
- Chemin des Berges
- Travaux USEDA 2014

Groupe scolaire (RPI) Page 12-14

- Rythmes scolaires
- Rentrée du Professeur CABROL
- Restaurant scolaire

PPRI Page 15

Associations Page 16-19

- P'tite Maison
- Gymnastique Féminine
- Comité des fêtes

Vœux du Maire Page 20

Elections

Elections Municipales - Mars 2014

Le renouvellement du conseil municipal se déroulera au scrutin à deux tours les 23 et 30 mars 2014.

Deux bouleversements importants seront appliqués pour cette élection :

➤ Dans les communes de plus de 1 000 habitants, l'élection aura lieu désormais au scrutin d'une liste bloquée établie en respectant la parité **et sans possibilité de panachage. Vous ne pouvez plus ni rayer un nom, ni en ajouter, ni rien inscrire sur le bulletin au risque qu'il soit nul.**

➤ La répartition des sièges au conseil municipal se fait à la proportionnelle avec prime majoritaire, ce qui signifie que la moitié des sièges est attribuée à la liste qui a recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés au 1er tour. Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés y compris la liste arrivée en tête et à la représentation proportionnelle en fonction des suffrages obtenus.



➤ Un second tour n'est organisé que si aucune liste n'a obtenu la majorité absolue (50% des suffrages exprimés) et seules les listes ayant obtenu 10% des suffrages exprimés peuvent participer au second tour.

➤ La date officielle de la campagne électorale est fixée au 8 mars 2014.

Conseil Communautaire

Pour la première fois, l'élection des Conseillers Communautaires (Communauté de Communes) se fera en même temps que les Conseillers Municipaux.

La liste des candidats sera sur le même bulletin de vote, elle sera indissociable et sera gérée par la même loi que les Conseillers Municipaux.

En mars 2014, les bulletins de vote comporteront donc deux listes : une liste des candidats au Conseil Municipal et une liste des candidats au Conseil Communautaire.

Pour être valable, le bulletin ne doit être ni rayé, ni surchargé.



Informations Générales

Région Picardie

Le Conseil Régional de Picardie a décidé de réaliser en collaboration avec l'Etat , l'ADME et le SMTCO durant la période du 15 octobre 2013 au 15 juin 2014, une enquête sur les déplacements effectués quotidiennement par les résidents picards.

15 000 picards seront interrogés suite à un tirage au sort. Les ménages seront avertis par courrier de cette sélection.

L'enquête se fera par téléphone et durera environ 20 minutes, une garantie de confidentialité est assurée par la région.

Les enquêteurs de la société TEST sont chargés de réaliser cette étude.



Département - Schéma Directeur d'Aménagement Numérique (SDAN)

L'Aisne est en marche

Le Conseil Général et l'Union des Secteurs d'Energie du Département de l'Aisne (USEDA) vont travailler ensemble à la mise en place de la fibre optique sur le Département.

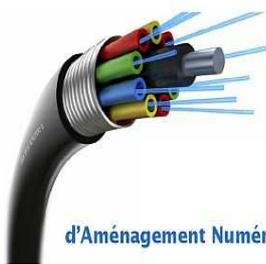


Schéma Directeur
d'Aménagement Numérique des Territoires

Le Conseil Général devenu adhérent de l'USEDA sera porteur du programme, il définira les enveloppes budgétaires, les lieux de travaux, l'USEDA sera chargée de la phase travaux.

Sur les 801 communes adhérentes, un premier programme est en cours de mise en place, il concernera 29 communes du Département.

Nous avons proposé notre candidature et nous avons le plaisir de vous annoncer qu'elle a été retenue.

Réseau de bornes de recharge électrique

Dans le cadre du développement et de l'utilisation des énergies non fossiles, l'USEDA envisage de créer un réseau départemental de bornes de recharge pour les voitures électriques.

Les grandes surfaces ont été contactées et recensées ainsi que les gares, musées, sites touristiques en liaison avec l'Office de Tourisme Départemental et les plates-formes de co-voiturage.

Une demande avec accord de principe est maintenant faite auprès des communes afin de pouvoir densifier les réseaux et ainsi parcourir le département avec la certitude de recharger sa voiture si besoin.

Il sera proposé aux communes des bornes de 3kwh charge lente (8h) ou accélérée 22kwh (1 à 2h de charge).

Actuellement, plusieurs grandes surfaces sont équipées et la Communauté de Communes du Canton de Charly sur Marne réalise, depuis le mois de septembre 2013, la livraison des repas aux personnes âgées au moyen d'une voiture électrique.



La commune de Chézy sur Marne a donné un avis favorable à l'étude d'implantation d'une borne.

Tournée de Conservation cadastrale



Les géomètres du pôle de topographie et de la gestion du cadastre dépendant des services fiscaux interviennent sur la commune de Chézy sur Marne depuis novembre 2013. Ces géomètres sont habilités, par arrêté préfectoral, à visiter et réaliser des travaux topographiques sur les propriétés privées.

Ces opérations de conservation cadastrale concourent à la mise à jour des bases de calcul des impôts directs locaux, de diverses taxes assimilées et de la remise à jour du plan cadastral.

En langage des gens du terroir que nous sommes « ils viennent vérifier tous les permis de construire et recenser les anomalies ».

Signalétique sur le village

Le projet de signalétique en collaboration avec l'Union Commerciale a pris du retard suite à la démarche envahissante d'une société qui semblait s'être attribuée le marché sans aucune signature de contrat de notre part.

Nous avons demandé deux avant-projets à deux autres sociétés afin de pouvoir établir une ligne budgétaire sur ce dossier pour le prochain budget 2014.



L'élaboration du projet définitif se fera en collaboration avec les différents partenaires en tenant compte des exigences de chacun et surtout de l'intérêt général.

La lisibilité et le nombre adéquat de panneaux seront la clé de la réussite de ce projet car trop de signalétiques nuit à sa lecture.



Renouvellement du matériel

Agé de plus de trente ans et un kilométrage incalculable, le tracteur de la commune a pris sa retraite.

Doté à l'avant d'une pelle interchangeable avec une lame déneigeuse et à l'arrière d'une saleuse, ce nouvel engin d'une maniabilité plus aisée, démontrera son efficacité et sa robustesse lors des premières neiges.

Grâce à lui, nos employés communaux, dès l'aube, pourront dégager les routes en une seule fois. Efficacité et plus de sécurité pour tous.



Syndicat du collège

Le SICFI a tenu dernièrement son conseil syndical :

Pour l'année 2013-2014, à l'unanimité des membres présents, la capitation par élève sera la même que l'année précédente c'est-à-dire 68 € par élève.

Le Syndicat participe à la vie du collège par des subventions allouées en lui accordant des aides, par exemple, sorties pédagogiques, financement de matériel et remise de récompenses des brevets.

Taux de réussite au brevet en hausse par rapport à l'année précédente soit 90,6%.
A la rentrée 2013, on comptait :

- 782 élèves inscrits au collège de Charly sur Marne.
- dont 714 élèves demi-pensionnaires.
- et 660 élèves utilisant les transports scolaires, soit 14 bus.

Résultat de la chaîne téléphonique

Pour faire suite au Nouvel Elan N°63 « spécial rentrée », nous vous proposons par un bulletin réponse de vous engager ou simplement être appelé au téléphone en cas d'alerte météorologique.



Sur 625 documents distribués, nous avons reçu 11 réponses de personnes souhaitant participer à la chaîne téléphonique.

En résumé , avec les quinze familles précédentes déjà inscrites nous avons 25 personnes souhaitant participer à cette chaîne de solidarité et une seule personne à appeler .

La mise en œuvre de son activation sera facile. En complément, nous assurerons une protection et une information par sirène et sono embarquée acquise en 2011.

Installation de puces sur les poubelles

L'installation des puces sur les poubelles vertes se poursuivra dans les semaines à venir.

Si vous constatez d'éventuelles anomalies, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie qui transmettra les problèmes rencontrés à la Communauté des Communes de Charly.

Suite à plusieurs demandes de la commune, la Communauté de Communes prend en charge l'étude du problème de ramassage et de stockage des déchets ménagers de la Rue de la Houlotte, du Moulinet et de Ragrenet. Nous souhaitons que l'année d'essai soit suffisante.

Nous vous informons que les cartes d'accès à la déchetterie sont à votre disposition au secrétariat de la Mairie jusqu'à la fin de l'année 2013.



Travaux

Travaux Route de la Marne

Débutés en juillet, les travaux d'enfouissement des réseaux sont pratiquement terminés. Les lampadaires à économie d'énergie ont été mis en service courant octobre (coût enfouissement 121 968, 14 € HT dont 64 861, 65 € HT à la charge de la commune).

Le réseau d'assainissement a été vérifié par passage caméra au cours de l'été, quelques petites anomalies ont été décelées (piquetages non conformes aux normes actuelles), elles seront réparées dans le cadre de la réfection totale de la route au premier semestre 2014 si le Département tient ses engagements concernant le revêtement de la chaussée.

Une étude sera réalisée pour la création d'un réseau d'éclairage public depuis la route de la Marne jusqu'au cimetière. L'enfouissement du réseau existant et la création d'un réseau sont deux opérations budgétairement et surtout techniquement différentes, même si cela semble évident de penser qu'il n'y a qu'un candélabre à mettre, mais encore faut-il l'alimenter.



Enfouissement et mise en sécurité du réseau électrique hameaux de la Queue

Il était très urgent d'intervenir sur le réseau basse tension du hameau de La Queue. Les poteaux bétons « plantés » au milieu des champs laissaient apparaître leur structure métallique et supportaient encore des fils nus. Le dossier d'étude avait été enfoui par ERDF, les travaux jamais réalisés depuis 30 ans.

Après de nombreuses interventions, c'est maintenant chose faite, les poteaux



vont disparaître, les fils nus également et un éclairage doux sera installé dans les deux hameaux.

Les travaux ont débuté début octobre 2013. Nous rassurons les défenseurs des animaux, si les hirondelles ne peuvent plus se poser sur les fils, nous vous rappelons qu'elles étaient présentes bien avant l'arrivée de l'électricité dans nos campagnes.



Travaux SNCF

PONT SUR LE DOLLOIR

Trois responsables parisiens de la SNCF dont le directeur des systèmes d'ingénierie et des projets franciliens ont souhaité rencontrer le Maire le 7 novembre 2013, suite aux diverses demandes de la commune déposées depuis juin 2009.

La SNCF s'engage à réactualiser une action qui s'effectuait entre les deux parties depuis 2001. Elle consiste à l'entretien du lit et des rives du Dolloir sous le pont et la parcelle riveraine dont la SNCF est propriétaire. Désormais, ils prendront totalement en charge cet entretien.



GARE SNCF

Afin d'améliorer la sécurité de l'aire de stationnement, la commune a demandé des devis concernant une vidéo surveillance de celle-ci. Pour son installation, nous aurons besoin de fixer les caméras sur la gare, ces responsables vont nous aider à faire aboutir notre dossier. Une coopération de moyen peut s'envisager.

Sirène d'alerte

Après la défection d'une société (voir Nouvel Elan N° 63), la sirène est arrivée.

Son implantation a été revue. Elle est installée sur l'atelier municipal depuis début septembre 2013. Sa position centrale améliorera son efficacité (3km de rayonnement).

Malheureusement, ce système de sécurité, malgré de nombreuses promesses, n'est éligible à aucune aide financière.



Sa mise en route est programmée début décembre 2013. Un problème de vol ou de détournement du boîtier électronique de commande est à l'origine du retard de sa mise en service.

Un système de sécurité est également installé sur la totalité du bâtiment.

Travaux hydroviticols

Suite , et peut-être dénouement heureux du feuilleton filmé depuis 2000

Après une révision simplifiée du PLU en 2011 pour l'implantation des bassins de décantations, longue procédure devenue obligatoire et depuis la désignation en avril 2012 des commissaires enquêteurs pour l'enquête publique, nous n'avions plus d'informations de ce lourd dossier.

Malgré la multitude de courriers envoyés en Préfecture, Sous-Préfecture et divers services, personne n'a pu nous informer de cette inertie anormale et de ce manque flagrant du traitement de notre dossier.

L'Etat restant sourd à nos demandes, les services, Droit des sols, Gestion de l'eau, voirie etc. ne semblaient pas se comprendre, d'autant plus qu'en janvier 2013, la commune a mis en place une

révision de son plan local d'urbanisme (PLU) en prévision de la nouvelle réglementation imposée par la mise en place , sur le Sud de l'Aisne, d'un schéma d'organisation et de cohérence du territoire (SCOT) dans lequel notre commune, dont le dynamisme est reconnu, a été désignée comme bourg à développer (trouver des surfaces à urbaniser sur notre territoire en est le principal objet).

Les services de l'Etat nous ont avoué avoir manqué de professionnalisme dans la gestion de l'étude de ces volumineux dossiers : révision des PLU - déclaration d'intérêt général : DIG - déclaration d'utilité publique : DUP et dossier d'implantation et réalisation des travaux hydrauliques.

Le 21 Novembre 2013, à la demande du Préfet, nous nous sommes réunis en Sous-préfecture avec l'ensemble des services de l'Etat et les différents bureaux d'études pour harmoniser toutes ces demandes de documents règlementaires, puisque bien sûr tous ces dossiers sont maintenant soumis à l'application d'une nouvelle loi.



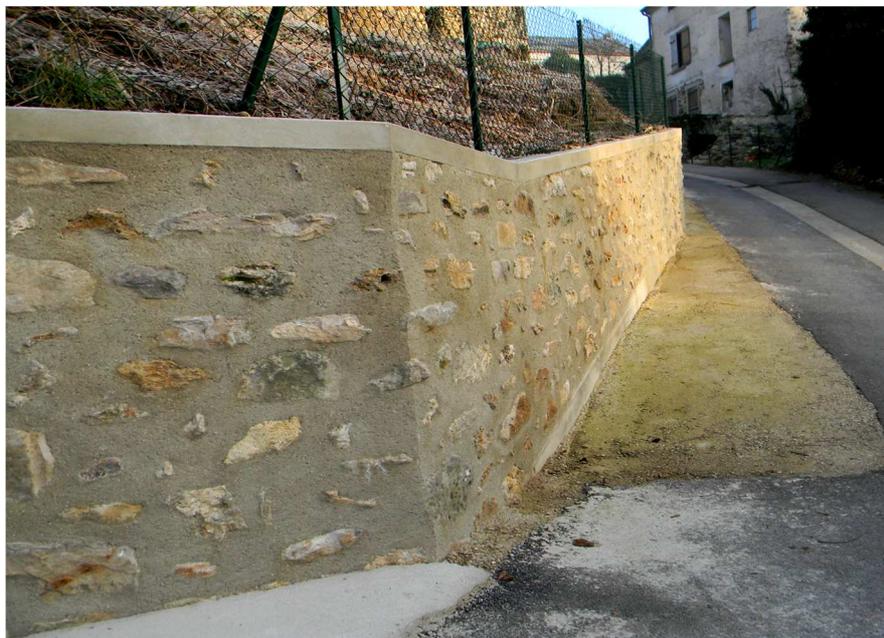
A la réunion de synthèse du 5 Décembre 2013, en présence de toutes les administrations, les corps consulaires, nous sommes parvenus à faire débloquent le frein de l'inertie administrative. L'Etat s'engage à mettre en place la procédure d'enquête publique avant la fin décembre 2013. Dès la fin des procédures, rapport du commissaire enquêteur, accord de tous les services administratifs, la mise en place d'une première tranche de travaux se fera au cours du deuxième semestre 2014.

Conclusions :

- Plus de deux ans de perdus
- Augmentation des coûts
- Mécontentement de tous

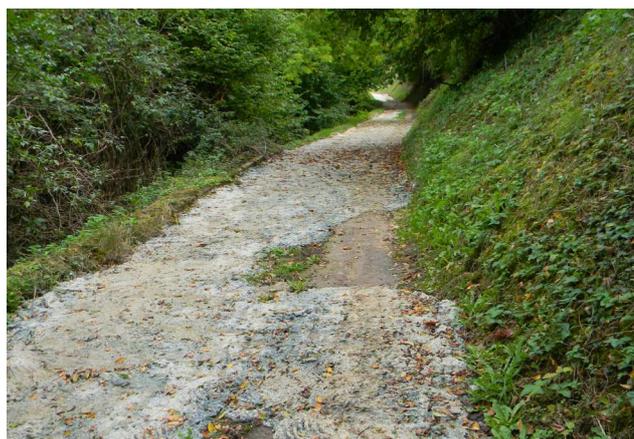
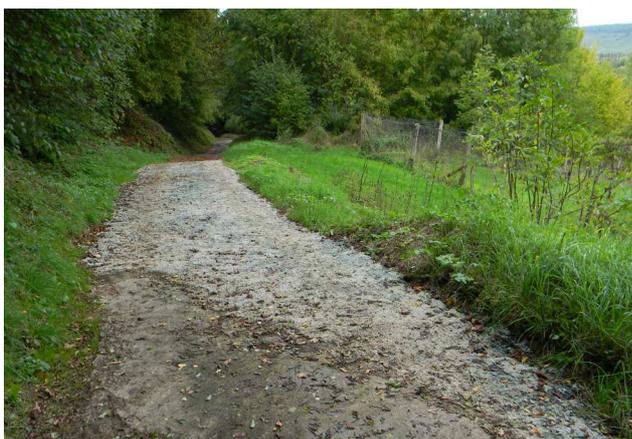
Mur de soutènement

Le mur de soutènement du talus Rue de la Houlotte a été restauré sur 30 mètres. Suite aux hivers pluvieux de ces dernières années, il menaçait de s'effondrer, et de ce fait perturberait la circulation.



Chemin des Berges

Aidés par les vignerons, la commune a remis en état de circulation, le chemin des Berges. Après réempierrement, cinq toupies de béton ont été nécessaires à cette opération.



Travaux électriques engagés pour 2014

En 2014, l'enfouissement d'un des quatre tronçons restant route des Roches est programmé (le Moncet, Pressoir).

Les trois autres tronçons, pressoir - rue Robert Gerbaux, rue des Vignes - lavoir des Roches, arrêt de car - fin des Roches, sont en cours d'étude, pour être inclus dans les prochaines programmations départementales.

Groupe scolaire

Rythmes scolaires

Le regroupement scolaire de Chézy sur Marne (RPI) a choisi, en accord avec l'équipe enseignante, de profiter du sursis accordé par l'Etat pour mettre en place la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014-2015.



Suite à de nombreuses réunions notamment en présence de Monsieur Jean-Luc STRUGARER, Directeur Académique des Services de l'Education Nationale, une nouvelle répartition des heures de classe sur la semaine, un allègement de la journée de classe, c'est-à-dire neuf demi-journées d'enseignement sur la semaine, sont les points les plus importants et exigés par l'Education Nationale.

C'est pourquoi, la commission communale a proposé aux services de l'Etat, et de l'Education

Nationale, 7 tableaux d'aménagement du temps scolaire.

Temps d'aménagement réglementaire qui ne nous satisfait pas car il ne règle en rien les intérêts de l'enfant surtout en ce qui concerne le temps passé hors de son entourage familial.

L'obstacle principal est lié au ramassage scolaire trop contraignant, le Département nous impose des horaires davantage restrictifs (ramassage le mercredi à 11h00 ou 13h00). Nous attendons de leur part une réponse à notre demande de rendez-vous pour étudier de nouveaux horaires (plus tôt le matin, mercredi midi ou le samedi).

Sans changement de leur part, nos enfants n'auront que 30 minutes d'activité par jour ou 1h00 tous les deux jours.

Quant aux activités périscolaires, d'après la loi, elles devront être prises en charge par la Communauté de Communes du Canton de Charly sur Marne (C4), celle-ci ayant la compétence petite enfance et devra organiser les temps périscolaires des 21 communes de son territoire.



La rentrée du Professeur CABROL

Samedi 30 novembre 2013, une équipe de France Télévision est venue à Chézy sur Marne pour le tournage de différentes scènes d'un reportage sur le professeur Christian CABROL.

Un point fort de la journée a été la rencontre de Christian CABROL avec les enfants de l'école et ses anciens camarades de classe : Jean PETIT et Maurice PLANSON.

M. et Mme ROBERT ont préparé leurs élèves à une petite mise en scène à laquelle le Professeur CABROL a adhéré spontanément. Remerciements aux enseignants et aux parents pourtant prévenus tardivement pour avoir contribué à cette réussite .



La suite de la journée s'est déroulée par des prises de vue de Chézy sur Marne et une conversation privée chez le Professeur CABROL.

Après d'autres scènes qui seront filmées à l'hôpital de la Salpêtrière en présence également de Mireille DARC, ce reportage sera diffusé pour partie sur France 3 Picardie dans le journal du Samedi à 19h00, courant Janvier ou Février 2014 et l'intégralité du document sur une chaîne nationale.

Nous vous informerons de la date de la diffusion dès que nous en serons prévenus.



Restaurant scolaire

Une nouvelle étape de qualité pour notre restaurant scolaire...

La municipalité a demandé à la société API, prestataire du service de restauration, d'intégrer un maximum de produits bio et surtout d'essayer de travailler avec les circuits courts d'approvisionnement .

C'est maintenant chose faite pour 3 produits : la viande bovine vient de la région soissonnaise, la viande ovine, des Ardennes et pour les fruits et légumes du sud de l'Aisne, le producteur est en cours d'agrément.

Au restaurant scolaire, la cuisine est réalisée sur place (de plus en plus rare) et sert plus de 25 000 repas par an soit environ 200 par jour à un prix très raisonnable, compte-tenu du service rendu et des prix pratiqués dans la périphérie.



PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATIONS

L'enquête publique de ce document s'est déroulée sur notre commune du 30 avril au 31 mai 2013 inclus.

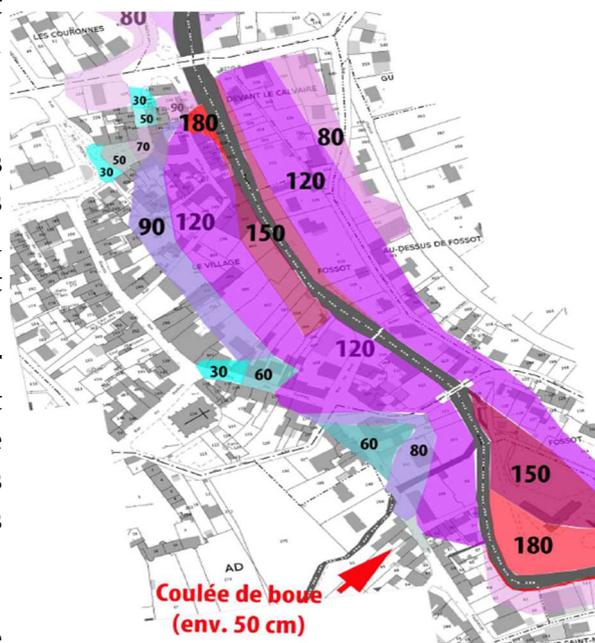
Comme nous le souhaitons, vous vous êtes tous et toutes prononcés contre et vous confirmez la délibération du Conseil du 30 mai 2013 prise dès la fin de l'enquête publique et nous vous en remercions.

Depuis 2009, la Municipalité ne fait qu'œuvrer pour protéger ses habitants et leurs biens. C'est pourquoi, elle a redessiné complètement le PPRI de la Vallée du Dolloir à partir des photographies, des relevés sur le terrain et des informations orales et écrites.

Vous pouvez continuer à prendre connaissance de ce travail sur le site internet de la Mairie ou bien aux permanences du secrétariat (travail de qualité d'après le commissaire enquêteur).

Malgré toutes ces qualités, à ce jour l'Etat n'a donné aucune suite et continue à appliquer leur document, obligeant le Maire de la commune à signer les documents d'urbanisme qu'ils ont instruits avec tous les désagréments que cela entraîne.

Cependant, la réforme la plus importante se déroulera en 2015, l'Etat déléguera la totalité de l'instruction des documents d'urbanisme aux collectivités, une nouvelle compétence obligatoire pour celles-ci.



Département de l'Aisne

Plan de Prévention des Risques Inondations et Coulées de Boue

entre Chézy-sur-Marne et Nogentel

Enquête publique



DEPARTEMENT DE L' AISNE
Préfecture de LAON
Communes de CHEZY-sur-Marne, ESSISES, ETAMPES sur Marne,
NESLES la Montagne et NOGENTEL

ENQUETE PUBLIQUE

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES
INONDATIONS ET COULEES DE BOUE (P.P.R.I.CB)
Sur le territoire des communes de
CHEZY-sur-Marne, ESSISES, ETAMPES-sur-Marne,
NESLES la Montagne et NOGENTEL

SOUS-PREFECTURE
17 JUIN 2013
32400 CHATEAU-THIERRY

RAPPORT D'ENQUETE PUBLIQUE

1. Rapport du commissaire enquêteur
2. Avis motivé du commissaire enquêteur
3. Pièces annexes

M. Michel François DUCHÂTEL

Associations

La P'tite Maison

La P'Tite Maison

L'année 2013 a été riche en activités



Les ateliers créatifs du lundi après-midi :

Venez nous rencontrer pour découvrir nos activités et pourquoi ne pas les partager. De plus, vos idées seront les bienvenues.

Sortie au château de Vaux le Vicomte avec repas le 5 septembre 2013 :

49 personnes ont participé à ce voyage : visite du château et des magnifiques jardins de Le Nôtre. Après le repas, nous avons pu admirer la féerie des 2000 chandelles et pour terminer la soirée assister à un feu d'artifice.



L'atelier équilibre :

21 personnes y participent en 2 groupes, tous les vendredis pour 12 séances.

Les cours sont assurés par un ergothérapeute. Le financement total a été assuré par la CARSAT et le Conseil Général et le concours du CLIC du Sud de l'Aisne.

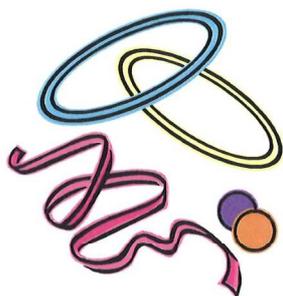
L'atelier mémoire :

Il réunit 19 personnes, un jeudi sur deux, pour 20 séances. Les cours sont donnés par une animatrice du CASSPA.

Cependant ces cours prendront fin en juin 2014 faute de financements de la région et du département.



Gymnastique Féminine



Compte-rendu de l'assemblée générale du 15 novembre 2013

La Gymnastique Volontaire de Chézy-sur-Marne a tenu son assemblée générale le 15 novembre 2013 au Centre FIEVET.

Les cours de gymnastique ont repris le 3 septembre 2013 avec l'ouverture d'un cours de yoga le vendredi à 17 h à la salle de gymnastique Centre FIEVET. Sont inscrites les personnes de Chézy et des villages alentours. A ce jour nous avons 52 inscriptions au total pour la pratique de la gymnastique sur le mardi soir 20h30 et le vendredi 15h45 et pour celle du yoga le vendredi 17h. L'association de gymnastique a bien évolué puisque depuis 2 ans, les effectifs ont triplé.

La présidente a présenté le compte-rendu de l'activité 2012-2013 :

- Il a été mis en avant l'ouverture d'un cours de yoga avec une animatrice en formation ;
- Un dossier a été déposé à la Jeunesse et Sport pour obtenir l'agrément du club ;
- En ce qui concerne les festivités, il a été organisé en janvier l'incontournable galette des rois, et en juin, pour clôturer la saison, avec l'aide de Maurice PLANSON, une randonnée pédestre avec pique-nique sur les bords de la VERDONELLE, dans les environs de CONDE EN BRIE.

L'élection du conseil d'administration a eu lieu le mardi 19 novembre 2013. 1/3 des membres ont été renouvelés : membres sortants : HACQUART Claudine et CLEMENT Odile, présidente sortante : Mme BIANCHINI Suzanne. Les membres réélus du Conseil d'administration sont : BIANCHINI Suzanne, CHATONNET Nicole, REGNAULT Séverine, LEGER Marie, HACQUART Claudine, LEGOUGE Maryse, FISSEUX Yvette, CLEMENT Odile, POUILLOT Laëtitia, HAVARD Stéphanie, DOUCET Françoise

Le conseil d'administration réfléchit à d'autres activités pour l'année à venir. Le but de l'association est de rester convivial et dynamique.

La trésorière a présenté le bilan financier qui dégage un résultat positif de 1879 € pour un montant annuel de 5018 € de dépenses. Cela a permis cette année de réduire exceptionnellement de 20% le montant des cotisations annuelles.

La secrétaire a insisté sur l'évolution de la communication du club grâce à la mise en place de son site informatique opérationnel depuis février 2012.

Pour clôturer la soirée, une petite collation a été très appréciée des participant(e)s.

Le mardi 19 novembre 2013, le conseil d'administration de la GVCM a voté son bureau :

Ont été réélus : Présidente BIANCHINI Suzanne,
Trésorière HAVARD Stéphanie,
Secrétaire DOUCET Françoise



SOIRÉE SAPIN DE NOËL

Vendredi 20 Décembre 2013

Espace Pierre ESCHARD

à partir de 19h30

**CONCERT
POP ROCK
Avec le groupe LIVE
GETREADY**

Vin, Cidre chauds, Amuse-bouches Gratuits.

Concert à partir de 20h00

ENTREE GRATUITE

<http://www.cdf.chesny-s-marne.fr>

Organisée par le Comité des fêtes

100% des gagnants participaient au 1^{er} LOTO Guernouillat

Le comité des fêtes de Chézy sur Marne avait donné rendez-vous le samedi 5 octobre pour son loto. De nombreux lots de qualité et de marque étaient à gagner et attendaient les joueurs. Ils furent nombreux à tenter leur chance : pas moins de 220 personnes se sont déplacées pour essayer de gagner entre autres un écran TV 117 cm Philips, un ordinateur portable Asus ou encore une tablette Galaxy Tab 2 Samsung.

Un succès qui appelle à renouveler l'opération l'année prochaine ...

Merci aux bénévoles et aux employés communaux qui ont œuvré pendant deux jours pour rendre cette soirée agréable et réussie.

Retrouvez sur <http://www.cdf.chezy-s-marne.fr> le reportage complet de cette belle soirée.



Oui mais ça, c'était avant !

Il y a encore quelques temps, le bonheur, le calme, la tranquillité et la paix régnaient à Chézy.

Oui mais c'était avant ! Cette sérénité n'est plus qu'un bon et doux souvenir. Le pire attendait les Guernouillats, c'était inéluctable et le village avait été prévenu par le Comité des Fêtes : le 26 octobre, il fallait s'attendre à ce qu'une horde terrifiante hurlante et frénétique déferle dans les rues de notre paisible village.



Monstres, sorcières, sorciers et autres fantômes étaient attendus et à craindre ... Ils furent effectivement 60, plus hideux les uns que les autres, à venir hanter les rues du village.

Pour combattre les monstres, la violence n'est pas de mise. Elle s'avère totalement inefficace. Il semblerait par contre, que le fait de brandir des sucreries (et mieux de les donner),

ait exorcisé et apaisé efficacement l'agressivité (très relative) de toutes ces petites créatures. C'est cette dernière méthode que le Comité des fêtes avait préconisée... et elle a bien fonctionné.

Retrouvez sur <http://www.cdf.chezy-s-marne.fr> le reportage complet de cette triste et horrible journée.

La 41^{ème} Foire d'Automne bien arrosée

C'est l'une des plus belles Foires d'Automne.

Près de 400 exposants ont déjà retenu leur emplacement. Dans les principales rues du village il ne reste que quelques places libres, le parking de la gare, le plateau d'évolution, le parking des écoles, la rue PONSIN qui mène à l'espace Gourmand étaient bondés, saturés !...

sur le papier.

Mais voilà que CHAC (le Dieu Maya de la pluie) vient faire un tour au pays des grenouilles. Nombreux sont les exposants qui ont préféré rester au chaud (on peut les comprendre cela fait huit jours qu'il pleut).

Vers 11h00 le temps s'améliore, ...un peu tard tout de même au goût des organisateurs.

Bilan contrasté donc, avec un petit goût amer pour la bonne vingtaine de bénévoles qui s'est activée les semaines précédentes.



Restons toutefois positif, les témoignages remontent et indiquent tous que la Foire de Chézy demeure sympathique et fort appréciée dans l'esprit des participants et des visiteurs.

Alors à toutes et à tous le comité des Fêtes vous dit : A l'année prochaine !

Retrouvez sur <http://www.cdf.chezy-s-marne.fr> le reportage complet de cette humide journée.



Monsieur le Maire et le
Conseil Municipal

sont heureux de vous inviter
aux vœux de la Municipalité le

Jeudi 16 janvier 2014
à 19h00

Espace Pierre Eschard
Place du Lieutenant Lehoucq
Chézy sur Marne